

Deuxième partie : bonnes pratiques et meilleures pratiques

1. **Offre / mesure** : comment fonctionnent les mesures ?
2. **Groupes cibles** : qui est visé ?
Quels changements les interventions ou les mesures engendrent pour qui ?
3. **Conditions cadres** : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?
4. **Facteurs de succès** : quels sont-ils ?
5. **Apprentissages** : quels résultats peuvent être transposés ? (validité externe)

Exemple : Caring Communities

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Un réseau de communautés de soutien pour favoriser le ciment social et la santé de la population: aider autrui de manière participative. Le réseau CC soutient financièrement des initiatives locales et les met en réseau. Objectif : développer une culture d'assistance mutuelle.

Groupes cibles : qui est visé ?

Toutes les personnes du quartier, de la ville qui veulent y participer (communauté de soutien).

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Initiative issue du Pour-cent culturel Migros. Migros soutient des initiatives culturelles et sociales et propose des offres variées à une large population.

Le Réseau Caring Communities est aujourd'hui soutenu conjointement par six organisations : Pro Senectute Suisse ; Promotion Santé Suisse ; Fondation Beisheim ; Fondation Leenaards ; Église réformée du canton de Zurich et Pour-cent culturel Migros.

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Évaluation de plusieurs projets de communautés bienveillantes par Curaviva : [donner_et_recevoir_de_laide_jusqua_un_age_avance_fiche_dinformation_curaviva_2022.pdf](#)
Les conditions de base pour cela sont la reconnaissance de ce travail, l'orientation conséquente sur les ressources, dans l'accompagnement, la prise en charge et le suivi des personnes ayant besoin de soutien et un système de financement qui encourage les approches globales et la collaboration interprofessionnelle.

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

N/A

Exemple : *The free bus pass*

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Les personnes de plus de 60 ans ont accès gratuitement aux transports publics à Londres. Parmi les effets figurent un changement positif de l'engagement social et une amélioration de la santé psychique et cognitive

Groupes cibles : qui est visé ?

Les personnes à partir de 60 ans

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Projet de recherche. Cf. Reinhard et al. J. Epi & Common Health 2018

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Il s'agit d'une mesure indirecte qui agit sur la santé via un autre domaine et sans jugement moral

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

Travail indirect

Exemple : méthode OSER

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Médiation dans les écoles

Détection précoce des comportements problématiques en matière d'addiction

Sur place, dans le quartier ou dans la région

Groupes cibles : qui est visé ?

Les jeunes de 12 à 16 ans

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Financées à 50% par l'école et la commune comme dans certains cantons

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Accès : accès à la médiation, entretien des relations, ressources et réseau. Approche ascendante

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

L'école est un lieu central pour les apprentissages et le développement du jeune, ainsi qu'un lieu de repérage d'une situation de vulnérabilité.

Formation systématique pour chaque tranche d'âge / spécialistes d'égal à égal (médiation et non enseignement)

Exemple : Femmes Tische

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Groupes de discussion encadrés sur des thèmes quotidiens au choix (famille, santé, intégration) : - dans la langue des personnes présentes
Sur place, dans le quartier ou la région

Groupes cibles : qui est visé ?

Femmes et hommes issus de la migration

Objectif : intégration, mise en réseau, soutien et aide pour le quotidien et renforcement des ressources individuelles

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Soutiens nationaux et cantonaux, autorités locales responsables

Financement entre autres par Promotion Santé Suisse (cantons, fondations, etc.)

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Accès à bas seuil

Langue et culture propres

Différentes thématiques

Pouvoir accéder aux personnes ayant un niveau de formation faible

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

Rapports d'évaluation disponibles ([lien](#))

Exemple : Cause Commune

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

« Cause Commune » est un projet de recherche-action initié en 2019 pour quatre ans au sein des quartiers de Chavannes-près-Renens (Canton de Vaud), qui vise à lancer des activités et des interventions communautaires et à examiner l'impact de l'environnement social sur la santé de la population des nouveaux quartiers urbains, caractérisés par la diversité et la vulnérabilité. Dans le cadre de différents formats d'échange et de planification animés par des représentants du Service de la Cohésion sociale (SCS) de la Commune de Chavannes, la population en collaboration avec d'autres protagonistes locaux (associations, représentation des autorités, police, etc.) définissent des activités. En collaboration avec les chercheurs, ils formulent les questions en vue de la collecte des données. Plus de vingt projets ont déjà pu voir le jour : de la gestion des déchets à la création d'aires de jeu en passant par l'ouverture d'espaces communautaires ou l'installation de fontaines.

Groupes cibles : qui est visé ?

Les groupes cibles sont la population urbaine, notamment les enfants (de 0 à 10 ans), les jeunes (de 11 à 24 ans), les parents et les personnes plus âgées (55 ans et plus). Ainsi, Cause Commune vise une appartenance sociale et de bonnes conditions de vie pour tous en misant sur différents groupes sociodémographiques traversant des phases critiques et des périodes de transition.

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Le projet « Cause commune » est financé en partie par le plan d'action de soutien du service de la cohésion sociale (SCS) de Chavannes-près-Renens ainsi que par des moyens alloués à la recherche par et pour le Centre LIVES de l'Université de Lausanne. En outre, il bénéficie du soutien de fonds publics et d'une fondation privée.

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

- Approche centrée sur les besoins
- Mise en place d'un service de coordination
- Mise à disposition de moyens de coordination
- Données probantes
- Démarche participative
- Diversité des protagonistes
- Méthode itérative, stratégique et orientée sur la procédure

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

Des informations complémentaires concernant le projet Cause Commune ainsi que la boîte à outils intégrale sont mis à disposition des autorités communales sur www.causecommune.ch et du grand public sur le site Internet de la Ville de Chavannes <https://www.chavannes.ch/vivre-a-chavannes/vie-locale/cause-commune.html>.

Exemple : des mesures en entreprise

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Des mesures en entreprise visant à prévenir le stress et à promouvoir l'équilibre travail-vie privée, telles que l'autonomie sur le lieu de travail (marge de manœuvre et de décision dans la réalisation des tâches, en matière de pauses et sur le lieu de travail, fixation d'objectifs plutôt que temps de présence, etc.), des modèles d'horaires flexibles (horaire mobile, temps de travail à l'année, etc.) et des arrangements (télétravail, dispositions particulières durant les vacances scolaires, etc.).

Groupes cibles : qui est visé ?

La population active en général et les groupes professionnels présentant des contraintes élevées (p. ex. professions de la santé), exposition particulière à divers facteurs de stress psychosociaux et charges psychosociales sur le lieu de travail.

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Les entreprises et exploitations ont un devoir légal d'assistance envers leur personnel (protection de la santé ou prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail ainsi que réinsertion à la suite de telles maladies et accidents au sens de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur le travail).

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Une culture d'entreprise orientée sur le personnel et favorable à la famille ainsi que des modèles ou des précurseurs visibles et exemplaires au sein du personnel, et plus particulièrement de la direction, sont décisifs pour le succès des mesures de gestion de la santé en entreprise.

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

Les conditions, ou plutôt les structures et la culture de l'entreprise, importent plus pour la santé du personnel que les comportements individuels des collaborateurs. Le stress et les autres problèmes (de santé) psychosociaux sur le lieu de travail relèvent généralement davantage d'un problème structurel ou culturel dans l'entreprise que d'un problème individuel.

Exemple : travail social dans les soins de base

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Pour identifier et traiter rapidement les risques sociaux pour la santé, le personnel social doit être impliqué dans les soins de santé de base. Les cabinets médicaux, pédiatriques et psychiatriques ainsi que les cabinets de groupe et les organisations d'aide et de soins à domicile peuvent engager eux-mêmes du personnel social ou collaborer avec des travailleurs sociaux indépendants.

Groupes cibles : qui est visé ?

Toute la patientèle des soins de santé de base ainsi que des soins et traitements à domicile.

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Les travailleurs sociaux doivent être reconnus comme éléments à part entière de l'équipe de soins. Ils participent aux séances, aux discussions de cas, aux tables rondes et aux événements d'équipe. Ils sont financés par le conseil psychosocial délégué, le budget d'exploitation, des fondations, des organisations à but non lucratif, des communes ou des prestations d'intérêt général des cantons.

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Le personnel social peut être impliqué de manière plus ou moins étroite aux équipes de soins. L'accès aux dossiers de la patientèle facilite nettement la communication. L'élaboration commune de procédures, de canaux de communication et de formulaires de transfert accroissent la qualité des soins et l'efficacité.

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

Le personnel médical contribue de manière décisive à décharger les professionnels de la santé et améliore le comportement en matière de santé, la forme psychique et le bien-être de la patientèle. Il facilite la détection précoce de spirales socio-sanitaires descendantes et contribue ainsi de manière décisive à promouvoir la santé.

Exemple : espaces de liberté et lieux de détente (dans les espaces publics)

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Espaces de liberté et lieux de détente (dans les espaces publics mais aussi sous forme de locaux ou de maisons de jeunesse) permettant aux enfants et aux jeunes de se rencontrer et d'échanger en toute tranquillité et sans pression avec des personnes du même âge. Opportunité ou option de faire quelque chose ensemble, de s'amuser. Offres encadrées par des professionnels de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse ou du travail de rue. Le cas échéant, les spécialistes se tiennent à disposition pour fournir un conseil ou de l'aide ou pour procéder à un triage à bas seuil. Ils peuvent aussi soutenir des enfants ou des jeunes dans la mise en œuvre d'une idée ou d'une activité.

Groupes cibles : qui est visé ?

Les enfants et les jeunes adultes.

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Il s'agit d'offres volontaires généralement proposées et financées par des communes politiques (en partie par des associations ou des paroisses). Les bases justificatives sont la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, la Constitution fédérale (art. 11, 41 et 67), les lois cantonales sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (le cas échéant) et les lignes directrices de la politique de l'enfance et de la jeunesse.

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Aucun lien hiérarchique avec les personnes de référence, qui privilégient une relation d'égal à égal. Au besoin, elles se tiennent à disposition en qualité d'interlocuteurs à bas seuil en matière de conseil et de triage mais aussi pour promouvoir et accompagner l'engagement. Personnel professionnel qui encadre ces espaces et sert d'intermédiaire en cas de conflits dans les espaces publics (p. ex. avec les riverains). Volonté politique d'octroyer des espaces de liberté dans une commune ou une ville et de mettre à disposition suffisamment de ressources financières et personnelles.

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

Dans notre société axée sur la performance, les enfants et les jeunes subissent stress et pression en de nombreux endroits (école, famille). Les endroits et le temps pour se détendre et se reposer sont rares. Parfois, il est également important de ne rien faire et d'être en contact avec des personnes du même âge, notamment pour la santé psychique des jeunes. Des aspects auxquels on n'accorde que peu d'importance à notre époque. Étant donné que les professionnels sont sur le terrain (p. ex. dans le cadre d'un événement tel qu'une disco ou de la participation commune à un jeu) et que leurs contacts réguliers leur permettent de construire une relation de confiance solide avec le groupe cible, il est possible que les jeunes s'adressent rapidement à eux en cas de difficultés. [Cf. également lien à cet égard.](#)

Exemple : Communes favorables à la démence (*Demenzfreundliche Gemeinde*)

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Cette idée de base peut comporter des mesures de nature variée, qui visent toutes à réduire la stigmatisation de la démence afin d'éviter la détresse physique et psychosociale des personnes concernées mais aussi leur retrait social et celui de leurs proches aidants (cf. Schadegg, 2019). Elles s'étendent de la sensibilisation du grand public et des groupes professionnels spécifiques (personnel des services communaux, entre autres) à la mise à disposition de services, tels que des structures d'accueil de jour pour les personnes atteintes de démence ou des formations destinées à leurs proches aidants, qui les confortent dans leur rôle et leur apprennent à également veiller sur leur propre santé.

Source : M. Schadegg, mémoire de Master « Demenzfreundliche Gemeinden (DFG) im Thurgau gestalten », Haute école spécialisée bernoise, Institut de l'âge, 2019, introduction/résumé cité dans : Konzept Demenzfreundliche Gemeinde Thurgau, 2021

Groupes cibles : qui est visé ?

Au centre figurent aussi bien les personnes atteintes de démence et leurs proches aidants ainsi que la population locale en général.

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Le financement (initial) provient généralement du secteur public ou, le cas échéant, d'un partenariat entre secteurs public et privé.

Le programme de la législation, des stratégies cantonales ou nationales, des plateformes, des plans d'action ou d'autres éléments similaires peuvent servir de base justificative.

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Un certain « sentiment d'urgence » est nécessaire ou doit être créé afin que des mesures en matière de communes favorables à la démence soient mises en œuvre. L'unique manière de susciter la volonté politique nécessaire est de rendre évidents l'urgence et les bénéfices d'une action à l'échelle communale.

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

De telles mesures présentent un potentiel de contribuer au développement communautaire ou au sentiment d'appartenance. L'état d'esprit consistant à penser que nous devons prendre soin les uns des autres pourrait également rayonner sur d'autres domaines de la vie locale.

Exemple : bonheur national brut (BNB)

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Le bonheur national brut est un indicateur de qualité [alternatif](#) (par rapport au produit intérieur brut quantifiable) portant sur le bien-être général (y compris prospérité matérielle et bien-être psychique) d'une communauté (population, groupe ethnique, exploitation, école, famille, etc.). Le bien-être, qui s'entend ici en des termes globaux, est thématiqué et calculé pour neuf domaines : 1) Bien-être psychologique, 2) Santé, 3) Bonne formation, 4) Diversité culturelle et résilience, 5) Diversité écologique et résilience, 6) Temps pour soi, 7) Bonne gouvernance ou bonne gestion, 8) Vitalité de la communauté, 9) Bon niveau de vie

Groupes cibles : qui est visé ?

Toute la population

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Par exemple, décision du Parlement dans le canton de Vaud

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

À l'échelle internationale, l'Islande^[1], la Nouvelle-Zélande, l'Écosse et le pays de Galles utilisent le BNB comme indicateur. En Australie, la *Mental Wealth Initiative* poursuit le même objectif^[2]. Les [Nations Unies](#) se sont penchées sur le BNB^[3], entre autres lors d'une réunion de haut niveau en 2011, et ont salué l'offre du Bhoutan dans le cadre de la résolution 65/309 « Le bonheur : vers une approche globale du développement » consistant à tenir une réunion-débat sur le thème du bonheur et du bien-être à l'occasion de la 66^e session de l'Assemblée générale^[4]. L'[OCDE](#) a également mis en place un indicateur de bien-être^[5].

Pour de plus amples informations, voir également notre [fiche d'information](#) (en allemand).

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

N/A

Exemple : Wohnen Bern

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Logement pour les sans-abris, offre à bas seuil sans conditions préalables

Groupes cibles : qui est visé ?

Les personnes souffrant de maladies psychiques, présentant des problèmes sociaux multifactoriels ou une capacité limitée d'habiter de façon autonome

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Contrat avec la ville et le canton

Contributions propres

Dons

Référence au plan stratégique du canton de Berne en faveur des personnes handicapées

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Communication et mise en réseau

Innovation (p. ex. DOCK8)

Volonté politique

Flexibilité de l'organisation (p. ex., mesures lors de la pandémie)

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

Rompre la spirale négative **santé** \Leftrightarrow **travail** (**précarité** \Leftrightarrow **aggravation**) (pas d'emploi / pas de logement et vice-versa)

Exemple : inclusiv plus

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Thérapie de groupe SeMo (Semestre de motivation) Combinaison entre travail, formation et aide à la recherche d'emploi

Groupes cibles : qui est visé ?

Les jeunes adultes souffrant de problèmes psychiques (problématiques multiples) en transition entre l'école obligatoire et l'apprentissage

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Succès du pilote => introduire dans d'autres SeMo, rallier le SECO et l'AWA (office/service de l'économie et de l'emploi)

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Bonne collaboration interinstitutionnelle avec des psychiatres

Le financement doit être assuré

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

SeMo en tant que structure d'accueil et lieu de prévention (changement de loi ou de stratégie) ; une thérapie de groupe pourrait-elle se révéler plus judicieuse et avantageuse qu'une thérapie individuelle ? (au vu de l'offre de soins insuffisante)

Exemple : Info Mobil

Offre / mesure : comment fonctionnent les mesures ?

Travail de proximité en bus, à vélo et en autre transport
Aide à bas seuil au quotidien

Groupes cibles : qui est visé ?

Les personnes de 60 ans et plus, leurs proches et la population

Conditions cadres : comment sont-elles financées ? Quelles sont les bases justificatives ?

Loi sur l'AVS (PS CH)
Action communautaire (PSO) VH ZiK

Facteurs de succès : quels sont-ils ?

Aller à la rencontre des personnes là où elles se trouvent, accès à bas seuil
Prendre le temps et avoir une oreille attentive

Apprentissages : quels résultats peuvent être transposés ?

Manque de ressources
Résultats visibles pas forcément disponibles
Important : consacrer du temps